



80

ACTIONS
LOCALES

POUR LE CLIMAT



GRAND POITIERS

Communauté urbaine

grandpoitiers.fr



© Sébastien Laval

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : L'AFFAIRE DE TOUS

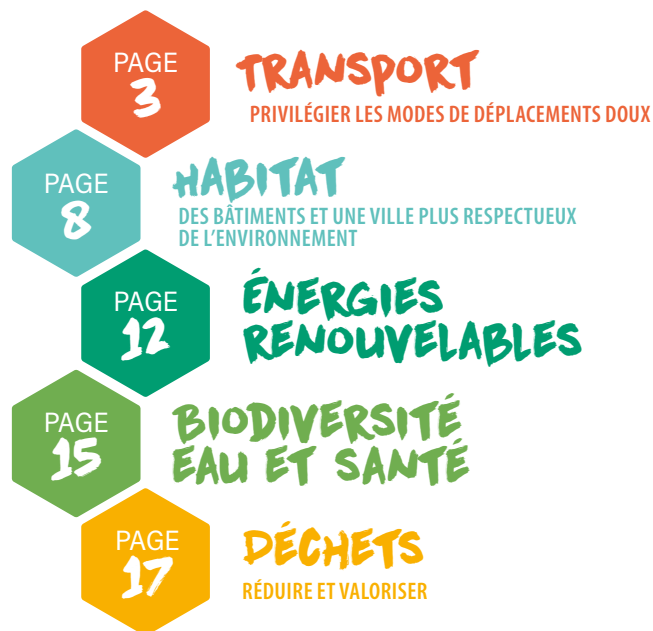
Le réchauffement climatique est partout et dans toutes les bouches. Il nous impose de faire tout ce qui est en notre pouvoir, de l'élu au citoyen, pour réduire l'impact catastrophique qu'engendrent nos modes de vie sur notre écosystème.

Attentif à la mise en garde de la communauté scientifique, Grand Poitiers agit depuis plus de 35 ans pour la transition énergétique.

Promotion des mobilités douces, réseau de chaleur connecté à l'usine d'incinération de Saint-Éloi, promotion du recyclage et du compostage, sensibilisation du grand public à la fragilité de notre environnement, intransigeance sur le gaspillage et la qualité de l'eau, mais aussi programme alimentaire pour encourager un autre modèle agricole et permettre à tous de bien manger, développement des énergies renouvelables...

Comme vous le verrez dans ce document qui regroupe quelque 80 actions, Grand Poitiers multiplie ses interventions dans de nombreux domaines. Le Plan Climat Air Energie Territorial permettra d'aller encore plus loin. Il permettra à tous les citoyens, à tous les acteurs économiques, associatifs, institutionnels... d'œuvrer dans un seul et même sens pour préserver la qualité de notre environnement et la santé publique pour les 30 prochaines années.

Alain Claeys, *Président de Grand Poitiers Communauté urbaine*



TRANSPORT

PRIVILÉGIER LES MODES
DE DÉPLACEMENTS DOUX

DÉJÀ
RÉALISÉES



1

ACQUISITION DE VÉHICULES PROPRES

Grand Poitiers compte dans
sa flotte 20 véhicules au gaz
(GPL, GNV) et 58 véhicules électriques.

2

ACCOMPAGNER LES DÉPLACEMENTS DES SALARIÉS

Les plans de déplacement d'établissement (PDE)
sensibilisent près de 52 000 personnes (salariés
et étudiants d'une trentaine d'établissements)
aux solutions alternatives à la voiture.

3

DÉVELOPPEMENT DU COVOITURAGE DOMICILE-TRAVAIL

Depuis juin, Grand Poitiers expérimente Klaxit, un service de covoiturage
dédié aux trajets domicile-travail. Le passager paye
1 € par déplacement, le conducteur reçoit
une compensation de 2 €.

4

OTOLIS, LE PARTAGE DE VÉHICULES

14 véhicules (citadines, familiales
et utilitaires) en autopartage
sont proposés dans 9 stations.
Otolis permet de disposer
d'un véhicule en cas de besoin.



5

ZONES DE CIRCULATION PARTAGÉES

Aires piétonnes, zones 30, zones de rencontre... permettent de donner leur place à tous les modes de déplacements. L'aménagement de ces zones va se poursuivre pour sécuriser les modes de déplacements doux et augmenter le report modal.

6

DES PARCS RELAIS POUR PASSER DE LA VOITURE AU BUS

14 parcs relais (P+R), placés aux différentes entrées de Poitiers, permettent de laisser gratuitement sa voiture sur des zones de stationnement aménagées et de poursuivre rapidement en bus.



©Daniel Proux

7

VIADUC LÉON-BLUM : UN OUVRAGE DÉDIÉ À L'ÉCOMOBILITÉ

Dédié aux bus, vélos et piétons, le viaduc est un maillon essentiel du réseau de bus qui relie l'ouest de Grand Poitiers au centre-ville puis au pôle CHU/Université.

8

UN RÉSEAU DE BUS DÉVELOPPÉ

Avec des temps de parcours réduits et des bus fréquents, l'objectif est d'inciter toujours plus d'habitants à utiliser les transports publics. La tarification solidaire, en fonction du quotient familial, permet au plus grand nombre l'accès aux bus.

9

LIGNE 1 ET 1 EXPRESS

En 2010, la ligne 1 à destination du campus a été déplacée sur la Voie Malraux et prolongée jusqu'au CHU. Temps de parcours : 8 min pour le campus, 13 min pour le CHU. La ligne 1 Express a vu son temps de parcours entre Notre-Dame et le Téléport 2 (zone du Futuroscope) réduit de 6 min.



10

SIMPLIFIER LES TRANSPORTS AVEC LA BILLÉTIQUE

Un système de titres de transport sans contact a été mis en place en 2018. Les cartes VPass sont rechargeables aux distributeurs automatiques ou depuis chez soi. Ce système peut fonctionner avec d'autres services. En septembre 2019 par exemple, il sera possible d'avoir une seule et même carte pour les abonnements TER+bus.



11

DES BUS AU GAZ

Vitalis dispose de 61 bus au gaz naturel de ville sur les 117 bus de sa flotte.

12

UNE NAVETTE ÉLECTRIQUE DANS LE CENTRE-VILLE ET À LA MÉRIGOTTE

Depuis 2015, une navette électrique (la Citadine) circule en centre-ville de Poitiers et s'arrête à la demande des voyageurs. Depuis juillet 2019, cette même navette dessert le quartier de la Mérigotte.

13

DES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Pour favoriser le déploiement des véhicules électriques et faciliter leur utilisation par les habitants, Grand Poitiers a installé 26 bornes de recharge électrique réparties dans 6 stations.



14

LGV : POITIERS À 1H15 DE PARIS ET BORDEAUX

Grand Poitiers a participé à hauteur de 9 millions d'euros à la construction de la LGV entre Paris et Bordeaux.

Grand Poitiers a également œuvré pour que la gare TGV reste en centre-ville.



15

UN PÔLE MULTI-MODAL

La gare de Poitiers, située en centre-ville, permet de passer d'un mode de déplacement à un autre : gare SNCF et TER, gare routière, bus Vitalis, location de vélos, voiture...

16

1^{RE} AGGLOMÉRATION DU VÉLO ÉLECTRIQUE EN FRANCE

Avec 712 vélos à assistance électrique (VAE) en location, Grand Poitiers se classe première agglomération de France à proposer ce type de service. Plus de 200 vélos standards sont également en location (à la journée, à la semaine ou au mois).



© Daniel Proux

17

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN VAE

Grand Poitiers accompagne les habitants dans l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) grâce à l'attribution d'un chèque. Il permet de bénéficier d'une réduction de 25% sur le coût d'achat. Depuis 2016, 700 habitants en ont bénéficié.



© Daniel Proux

18

DES CONSIGNES VÉLOS SÉCURISÉES

Disposées dans les parcs relais, gares, près des piscines et des stades, 100 consignes vélos gratuites permettent de stationner son vélo en toute sécurité pour continuer son trajet en bus, en train ou en voiture.

19

À L'ÉCOLE À PIED OU À VÉLO

200 enfants se rendent chaque jour à l'école en Carapatte ou Caracycles. Suivant un tracé défini, des adultes volontaires accompagnent à pied (Carapatte) ou à vélo (Caracycle) des groupes d'enfants du domicile jusqu'à l'école (et inversement).



© Alain Montautier

20

UNE APPLI POUR LA MULTIMODALITÉ

Modalis est un calculateur d'itinéraires en ligne et une application couvrant toute la région Nouvelle-Aquitaine, financée en partie par Grand Poitiers. Elle réunit de nombreux modes de déplacement (transports publics dont Vitalis, TER, cars, TGV, intercitys, vélos, covoiturage...) pour trouver le bon mode de déplacement au bon moment.

EN
PROJET

Objectif
-35 %
d'énergie consommée
d'ici 2030

21

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE MOBILITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

Transports publics, covoiturage, liaisons cyclistes, TER... l'idée est de proposer une offre de mobilité complémentaire adaptée à la situation de chacune des 40 communes, tout ceci au regard de l'enquête ménages-déplacements menée en 2018.

22

PRENDRE LE TER PLUS FACILEMENT

Grâce à des accords tarifaires, l'idée serait de permettre aux habitants des communes situées sur une ligne de chemin de fer de prendre le TER dans les mêmes conditions que s'ils prenaient le bus. Grand Poitiers pourrait prendre en charge la différence de prix.



© IboocCréation

23

CONSTRUIRE DE NOUVEAUX PARCS RELAIS

Les Parcs relais existants seront aménagés et d'autres sortiront de terre aux entrées de ville jusqu'alors non dotées.

© Alain Montautier



24

FACILITER LA CIRCULATION À VÉLO

Inscrite dans le Plan vélo, la continuité des itinéraires cyclables est essentielle. De même que le développement des jalonements cyclables pour guider vers les itinéraires les plus sécurisés. Tous les aménagements se font en concertation avec le Panel cycliste de Grand Poitiers (25 habitants).



© Daniel Proux

25

MIGNALOUX-JARDRES : FRET AUJOUR'DUI, VOYAGEURS DEMAIN ?

Depuis début 2019, la ligne ferroviaire reliant Mignaloux à Jardres sert au transport de marchandises (blé).

Grand Poitiers, qui a financé à hauteur de 500 000 € les travaux de cette portion, souhaite qu'une étude soit menée pour envisager le transport de voyageurs.

26

UNE ÉTUDE DE MOBILITÉ POUR LA RN 147

Grand Poitiers a proposé à l'État que soit réalisée une étude large sur la mobilité dans le cadre des différents scénarios de déviation de la RN 147.

HABITAT

DES BÂTIMENTS ET UNE VILLE
PLUS RESPECTUEUX DE
L'ENVIRONNEMENT

DÉJÀ
RÉALISÉES



© Olivier Le Moal

27

UN ÉCLAIRAGE PUBLIC MOINS ÉNERGIVORE

Dans les quartiers des Couronneries, Beaulieu et la Sapinière (Poitiers), dans les parkings TAP, Toumaï et gare routière, des LED ont été installées avec éclairage à détection et gradation la nuit. Cinq gymnases de Grand Poitiers ont également été équipés de LED.



© Alain Montaufer

28

ACCOMPAGNER LES HABITANTS : ESPACE INFO-ÉNERGIE ET PLATEFORME ACT'E

L'Espace info-énergie et la plateforme Act'e accompagnent les habitants dans leur projet de rénovation énergétique : diagnostic, aides possibles, suivi des consommations... Des permanences sont proposées à Chauvigny, Lusignan, Poitiers et Saint-Georges-Lès-Baillargeaux. Les communes peuvent bénéficier d'un conseil en énergie partagé pour maîtriser leur consommation énergétique. Un drone a été acheté pour la thermographie des bâtiments.



29

GESTION CENTRALISÉE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Le service énergie-fluides de Grand Poitiers centralise l'ensemble des consommations énergétiques des bâtiments et repère les éventuels dysfonctionnements. Une gestion à distance permet de chauffer les bâtiments uniquement lorsqu'ils sont occupés.

30

RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DES GYMNASES

Isolation des locaux, remplacement des systèmes de chauffage et d'éclairage, panneaux photovoltaïques... Grand Poitiers est engagé dans une importante opération de réhabilitation thermique des gymnases.

© IBCoCréation



31

DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS ÉCONOMES EN ÉNERGIES

Depuis 2010, avant la Réglementation thermique 2012, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) impose que l'efficacité énergétique de toute nouvelle construction réponde à la norme Bâtiment basse consommation (BBC).

32

RÉNOVATION DES ÉCOLES EN FAVEUR DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Dans les travaux de rénovation des groupes scolaires engagés dans Grand Poitiers, une grande partie est consacrée à la performance énergétique.
Objectif : baisser de 30% les consommations.

33

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT SOCIAL

Isolation par l'extérieur (façade, toiture, sous-sol), remplacement des menuiseries : les bailleurs sociaux sont engagés dans la rénovation des bâtiments pour réduire la consommation énergétique de l'habitat (ex : résidence intergénérationnelle des Trois Cités). Aux Couronneries, 950 logements vont bénéficier d'une rénovation d'ici 2022.



34

DES BÂTIMENTS À ÉNERGIE POSITIVE

Ouverte en 2014, la Maison des services publics de Saint-Éloi est un Bâtiment à énergie positive (BEPOS) grâce à l'isolation, étanchéité à l'air, ventilation double flux avec récupération de chaleur, éclairages économes... C'est le 2^e bâtiment après le siège d'Ekidom.

© IBooCréation



35

UN LOGEMENT PÉDAGOGIQUE

À Poitiers, l'Atelier du 19 est un logement pédagogique permettant d'aborder les thématiques santé-environnement à travers des ateliers pratiques et grand public : consommation d'énergie, alimentation, recyclage...

36

THERMOGRAPHIE AÉRIENNE DES LOGEMENTS

Grand Poitiers a réalisé une thermographie aérienne infrarouge (sur un périmètre de 13 communes) pour mettre en évidence les déperditions thermiques au niveau des toitures. Chaque propriétaire peut consulter le relevé sur son logement et évaluer ainsi l'opportunité de travaux.

Grand Poitiers a réalisé une



© Claire Marquis

37

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Grand Poitiers mène de nombreuses actions pour sensibiliser les habitants. Deux exemples. Les défis « Familles à énergie positive » ont permis de conseiller une soixantaine de familles pour réduire, par des gestes simples du quotidien, de 8% leur facture énergétique. Des classes « énergie » sont proposées aux enseignants des écoles primaires pour sensibiliser les plus petits et par ricochet leurs parents.

© IBooCréation



38

FAVORISER LES ÉCO-QUARTIERS

L'éco-quartier des Montgorges a été conçu avec de fortes exigences environnementales : bâtiments BBC, itinéraires doux... Il allie habitat individuel et collectif, espaces verts et services.

EN
PROJET

Objectif
-15%
d'énergie
consommée d'ici
2030

39

PLU : LUTTER CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN

Les PLU (plan local d'urbanisme), suite notamment aux lois Grenelle, imposent la limitation de l'étalement urbain grâce à la densification des zones urbaines.

40

DES COMPTEURS INDIVIDUELS

À partir de 2020, Ekidom va équiper ses bâtiments collectifs de compteurs d'énergie thermique ou de RFC (répartiteur de frais de chauffage) individuels. Le locataire sera ainsi pleinement acteur de sa consommation d'énergie.

41

DES AIDES FINANCIÈRES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Pour encourager et accompagner les habitants à réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement, des aides financières pourraient être accordées aux habitants, sous condition de ressources.

42

DES RÉNOVATIONS DE BÂTIMENTS PLUS EXIGEANTES

Intégrer systématiquement l'objectif BBC rénovation et développer les énergies renouvelables dans toutes les opérations de rénovation de Grand Poitiers et des communes.

43

DÉVELOPPER LA FILIÈRE BOIS

Il s'agit d'inciter les constructeurs à utiliser le bois pour la construction (charpente, bardage, isolation...).
Avantage : le bois stocke le carbone.

© Daniel Proux



© Marie-Julie Meysan



ÉNERGIES RENOUVELABLES

DÉJÀ
RÉALISÉES



© Gwennél Moreno

44

UN RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

Créé en 1967, le réseau de chauffage urbain des Couronneries dessert 7 500 logements. Il est alimenté par la chaleur produite par l'incinération des déchets réalisée à l'unité de valorisation énergétique de Saint-Éloi.

45

UNE CHAUFFERIE BOIS

Installée pour compléter l'approvisionnement du réseau de chaleur, cette chaufferie bois porte à 75% la part d'énergies renouvelables et de récupération dans la production de chaleur du réseau de chauffage urbain.



46

LA CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE PAILLE

Les travaux ont débuté en juin 2019. D'une puissance de 4,5 mégawatts, cette unité de production supplémentaire sera alimentée par de la paille en provenance des exploitations du département. Elle permettra de chauffer 5 896 logements et évitera les émissions de gaz à effet de serre équivalent à 11 000 véhicules.

47

L'INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES

Les panneaux solaires, installés sur certains bâtiments, permettent de chauffer l'eau sanitaire tout au long de l'année. C'est le cas à la piscine des Bois de Saint-Pierre, au camping communautaire de Saint-Benoît par exemple.



© Daniel Proux

48

PANNEAUX ET OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

En 2018, Grand Poitiers a mené d'importants chantiers de pose de panneaux photovoltaïques (30 000 m² au total) : réalisation d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques sur les parkings du parc des Expositions et du gymnase de Saint-Éloi à Poitiers, 25 000 m² de panneaux photovoltaïques installés dans l'ancien centre d'enfouissement des déchets de Saint-Georges-lès-Baillargeaux.
Objectif : développer les énergies renouvelables.



© Daniel Proux



© In the sun we trust

49

UN CADASTRE SOLAIRE

Cette application numérique permet aux habitants de connaître le potentiel énergétique de leur toiture : coût de l'installation de panneaux photovoltaïques et rentabilité (revenus générés en cas de revente de l'énergie, économies en cas d'autoconsommation...).

EN PROJET

Objectif
+260%
de production
d'énergies
renouvelables d'ici
2030

50

UNE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Grand Poitiers va créer avec plusieurs partenaires une société d'économie mixte (SEM) pour financer les projets de production d'énergies renouvelables. Grand Poitiers participera à hauteur de 700 000 €.

51

LA POURSUITE DE L'EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR

L'extension du réseau de chaleur des Couronneries permettra de chauffer 4 300 logements en plus des 7 500 déjà reliés. À terme, le réseau de chaleur de Grand Poitiers sera le plus grand de Nouvelle-Aquitaine, passant de 14 à 32 km.

52

OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS DE TRAITEMENT DE L'EAU

Après l'installation de surpresseurs moins énergivores, des panneaux photovoltaïques seront installés à la station d'épuration de La Folie pour atteindre une diminution de 10 % des consommations d'énergie. La nouvelle station, construite à Chasseneuil-du-Poitou, sera moins consommatrice.

© Alain Montaufer



53

MÉTHANISATION DES BOUES D'ÉPURATION

Dans les années à venir, les boues de la station d'épuration seront transformées en gaz qui alimentera la station elle-même ou sera réinjecté dans le réseau général de gaz. La production est estimée à 2 000 Mwh/an.



© Iboo création

54

UNE CHARTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Une charte sera rédigée pour cadrer le développement des grands projets de production d'énergie renouvelable électrique.



55

ACHAT D'ÉNERGIES VERTES

Rechercher systématiquement l'intégration d'une part de production à partir d'énergies renouvelables dans les marchés d'achat d'électricité et de gaz.



© arayat sy

BIODIVERSITÉ EAU ET SANTÉ

DÉJÀ
RÉALISÉES



© Daniel Proux

56

ZÉRO PESTICIDE

Depuis de nombreuses années - et ceci bien avant l'interdiction légale -, la Ville de Poitiers a abandonné progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires, polluants et biocides, dans l'entretien des espaces verts.

57

UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

La gestion différenciée consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts en fonction de leurs caractéristiques et leurs usages (sportifs, de loisirs...). La fauche tardive permet ainsi la création de prairies naturelles, favorisant la biodiversité.

58

DIVERSIFIER LES ESSENCES VÉGÉTALES

Les végétaux forment la base de la chaîne alimentaire. Pour accueillir un grand nombre d'insectes et autres petites bêtes, les communes diversifient les essences de plantes et fleurs.

59

RECONQUÊTE DES BERGES DU CLAIN

La Ville de Poitiers a entrepris depuis plusieurs années la reconquête et la consolidation des berges de ses rivières (promenade Pasteur, îlot Tison...). L'aménagement du Moulin Apparent viendra compléter ce projet.



© Alain Montaufer



60

RUCHES, NICHOURS : DES HABITATS POUR LA FAUNE

14 communes* participent au projet « Mon village, mon quartier, espace de biodiversité ». Au programme : installation de ruchers, abris à insectes, animations...

De nombreuses espèces trouvent également dans les bâtiments, ponts, murs de soutènement... des espaces de vie. Les travaux tiennent compte de ces habitats. En complément, nichours et abris à chauve-souris sont aménagés dans les écoles, sur les églises...

**Savigny-Levescault, Saint-Julien-l'Ars, Lavoux, Tercé, Jardres, Bignoux, Poitiers, Chauvigny, Sainte-Radegonde, La Chapelle-Moulière, Sèvres-Anxaumont, Buxerolles, Vouneuil-sous-Biard et Jazeneuil*

61

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

Les espèces exotiques envahissantes sont une des causes de l'érosion de la biodiversité. Elles font l'objet d'une surveillance. Des campagnes d'arrachage sont également conduites pour les espèces déjà installées (jussie, renoué du Japon, berce du Caucase...).

62

LA BIODIVERSITÉ DANS LES ESPACES NATURELS HUMIDES

Bords de rivière non tondus, restauration de la frayère à brochets, plantation d'espèces indigènes... sont autant d'actions pour restaurer et favoriser la biodiversité en bords de cours d'eau.



63

FAVORISER LA FILIÈRE BIO

20 % des denrées servies dans les cantines de Poitiers sont bios. Ce qui a valu à la Ville l'obtention du label « Territoire bio engagé » reçu au domaine de Malaguet. La Ville y met à disposition 2 hectares pour la culture de produits biologiques.

64

48% DES DENRÉES BIOS ET LOCALES

Le développement des circuits courts est l'un des axes prioritaires du Programme alimentaire territorial. Dans les cantines de Poitiers, 48 % des denrées servies sont issues de l'agriculture biologique, locale ou de circuits courts. Objectif : augmenter leur part sur les marchés, dans les magasins et les restaurants.

65

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU ET CHASSE AUX FUITES

Arrosages nocturnes, programmation de l'arrosage, réutilisation de l'eau des piscines permettent de préserver la ressource en eau. Grand Poitiers s'est doté de 610 capteurs, positionnés dans les secteurs denses du réseau d'eau potable, permettant de repérer les éventuelles fuites d'eau.



© Alain Montaufer

66

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU

Le contrat territorial « Re-sources », signé par Grand Poitiers, l'État, l'Agence de l'eau et 18 partenaires, est un programme d'actions pour améliorer la qualité de l'eau du captage de Fleury.

67

CHARTRE DE L'ARBRE

Entretien, plantation, choix des essences... la Charte de l'arbre* fixe les grands principes de gestion des 40 000 arbres de Poitiers. En mai 2019, Alain Baraton, jardinier en chef Versailles, a fêté les 2 ans de la Charte lors de la Fête de l'arbre au parc de la Roseraie.

**élaborée par la Ville en partenariat avec : la DREAL Nouvelle-Aquitaine, CRPF Poitou-Charentes, LPO, Société française d'arboriculture, CPIE Seuil du Poitou, Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, CREN Poitou-Charentes.*

68

PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Favoriser « le manger sain » et « le manger local » en accompagnant le développement des circuits courts et en rapprochant producteurs et consommateurs sont les objectifs du Programme alimentaire territorial. Moins de kilomètres parcourus par les aliments, moins d'emballages, des producteurs qui choisissent le plus souvent une agriculture biologique ou raisonnée... La relocalisation de notre alimentation est bonne pour le climat !

EN PROJET**69**

MISE EN PLACE D'UN POLLINIARIUM

Ce nouvel équipement permettra d'informer en temps réel des émissions de pollens sur le territoire et ainsi prévenir les personnes allergiques.

70

LA NATURE AU CŒUR DE LA VILLE

Pour chaque projet, le volet végétalisation privilégiera une palette d'essences locales adaptées au changement climatique et peu consommatrices d'eau. Bâtiments et espaces publics seront végétalisés, créant ainsi ombre et transpiration des végétaux.

DÉCHETS

RÉDUIRE ET RECYCLER

DÉJÀ
RÉALISÉES

© Daniel Proux



© Daniel Proux

71

UN RÉSEAU DE DÉCHETTERIES

Avec 11 déchetteries réparties sur tout le territoire, Grand Poitiers permet aux habitants de déposer facilement leurs déchets.

72

UNE PART TOUJOURS PLUS IMPORTANTE DE DÉCHETS ACCEPTÉS

L'objectif est d'accueillir en déchetteries une gamme toujours plus large de déchets. Ainsi les D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques), les déchets dangereux des ménages et l'amiante sont acceptés sur plusieurs sites.

73

UNE SECONDE VIE POUR LES DÉCHETS

Grand Poitiers priorise les filières de valorisation des déchets suivantes : réduction des déchets, réemploi-réutilisation, valorisation par matière et valorisation énergétique. Ces filières ont permis d'atteindre un taux de seconde vie de 83 % en 2018.

74

ZÉRO GASPILLAGE ZÉRO DÉCHET

En 2015, la diminution des déchets de Grand Poitiers était de 7 %. Le Programme « Zéro gaspillage, zéro déchet », mis en place en 2016, a pour objectif de réduire de 10% la production de déchets d'ici 2020. Pour aller plus loin, Grand Poitiers s'est engagé dans un Contrat d'objectifs déchets et économie circulaire en 2018.

© BooCréation



© Claire Marquis

75

ENCOURAGER L'UTILISATION DE COMPOSTEURS ET BROyeurs

Grand Poitiers rembourse 15 € aux particuliers pour l'achat d'un composteur ou lombricomposteur et 45 € pour la prestation de broyage par un professionnel, la location ou l'achat d'un broyeur pour les déchets verts. Grand Poitiers accompagne également l'installation de composteurs collectifs au pied des immeubles et au cœur des quartiers.

76

RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Confection des repas, achats des denrées, installation de composteurs dans les écoles... sont autant d'actions pour réduire les déchets dans le cadre des restaurants scolaires et collectifs. Des actions de sensibilisation sont menées auprès des enfants.



© Ibooo création

77

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

Divers accompagnements sont proposés aux professionnels : lutte contre le gaspillage alimentaire, mise en place du compostage, défi « Zéro déchet vert » ou encore optimisation du tri des déchets.

78

UNE RECYCLERIE POUR FAVORISER LE RÉEMPLOI

En 2016, Grand Poitiers a ouvert une recyclerie. Le principe ? Dans les déchetteries, de nouveaux containers estampillés « réemploi » accueillent des objets en bon état ou nécessitant de petites réparations (mobilier, électroménager, jouets...). Après remise en état par des salariés en insertion, les objets sont revendus et retrouvent une deuxième vie.



© Alain Montaufer

79

BRIC-À-BRAC SOLIDAIRE

Pour réduire les encombrants déposés en déchetteries, une collecte gratuite de meubles, de vaisselle et électroménager est organisée.

L'ensemble est revendu en septembre lors du mois d'accueil des étudiants pour leur permettre de se meubler à bas prix.



80

SENSIBILISER LES HABITANTS À LA RÉDUCTION DÉCHETS

Toute l'année, des actions de sensibilisation sont proposées : ateliers de fabrication de produits ou cosmétiques naturels, Cafés Réparation pour inciter les habitants à réparer leurs objets plutôt que les jeter, défi « Zéro déchet vert », visites du centre de tri, Semaine européenne de la réduction des déchets...

**VOUS VOULEZ DONNER
VOTRE AVIS SUR
LES ACTIONS
DU PLAN CLIMAT ?**

POUVOIR
D'AGIR

Connectez-vous sur :

jeparticipe-grandpoitiers.fr

jusqu'au 5 octobre

HABITAT

TRANSPORT

ÉNERGIES RENOUVELABLES

BIODIVERSITÉ

DÉCHETS

RC
2C

GRAND POITIERS
Communauté urbaine
grandpoitiers.fr

**GRAND
POITIERS
JOUONS
LE FUTUR**

